

C O N S E I L M U N I C I P A L

DU LUNDI 27 MARS 2023

COMPTE RENDU

PRESENTS :

Mesdames Sandie BARDET ; Michèle CERDA ; Ginette CAGNAC ; Nicole RIVES ; Cathy THOMAS ; Jessica VIDAL

Messieurs Pascal LEWICKI ; Gérard BESSON ; Thierry WAGEMANS ; Eric WALLET

EXCUSES :

Madame : Martine DESTRUEL ; Jessica VIDAL ;

Messieurs : Raphaël AMADIEU ; Massiga SACKO ; Hervé VEILLARD ;

La séance est ouverte à 21h05

Ordre du jour :

- ⇒ Approbation du dernier compte-rendu
- ⇒ Travaux 2023 (piscine, camping, MAM, route du Bois Bordet...)
- ⇒ Comptes de gestion et comptes administratifs 2022 (commune, assainissement, camping, lotissement)
- ⇒ Fixation loyers MAM et snack camping
- ⇒ Modification de l'attribution de compensation 2023 versée par le Grand Figeac
- ⇒ Participation à l'ALSH de Leyme pour l'année 2021
- ⇒ Création poste adjoint technique principal 1^{er} classe (suite à l'avancement de grade)
- ⇒ Questions diverses...

Mme Rives est nommée secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte-rendu :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 27 février 2023 a été approuvé à l'unanimité des présents à ce conseil.

Travaux 2022 (piscine, camping, MAM, route du Bois Bordet...) :

- Piscine
Les travaux seront bientôt terminés, Plages et liner sont prévus prochainement.
- Camping
Réception des travaux dans 15 jours.
- MAM
Les travaux avancent normalement, le charpentier doit intervenir début avril.
- Route du Bois Bordet
Les travaux sur les conduites d'eau sont terminés,
Demande d'ouvrir les accès aux bus scolaires matin et soir,
Devis en prévision d'enterrer les câbles aériens sur une zone où ils sont régulièrement accrochés par les camions : 2 124 € HT, Devis voté à l'unanimité du Conseil Municipal
- Parking du Tri Postal
Réfection du parking : devis 3 098 € HT, Devis voté à l'unanimité du Conseil Municipal

- Trottoir de la Grand' rue
Réfection d'une descente EP : 1 200 € HT, Devis voté à l'unanimité du Conseil Municipal
 - Trottoir rue des Remparts : 577,60 € HT , Devis voté à l'unanimité du Conseil Municipal
 - Rue Gaillard
Réfection caniveau et rajouter 3 regards : 4 483 € HT
Devis voté à l'unanimité du Conseil Municipal
 - Ecoles
Mettre des barillets à toutes les portes pour répondre aux normes de sécurité,
Réfection des tables informatiques en vue d'utiliser cette salle en salle de réunion, Installer un ferme porte automatique à la porte d'entrée,
Devis global : 3 138,46 € HT
Devis voté à l'unanimité du Conseil Municipal
- Remplacer le grillage de l'école primaire côté ruisseau + mise en place d'un petit portail (travaux à réaliser cet été). Devis d'un montant de 7 410 € HT.
Devis voté à l'unanimité du Conseil Municipal
A prévoir en 2023 :Préfabriqué à démolir dans la cours du collège
A prévoir en 2023 : Etude d'isolation de l'école par l'extérieur
- Eglise
Canaliser l'eau des chenaux + installation de drains à travers le jardin public: 3 811 € HT (à la demande d'un riverain de la rue Gaillard qui a de l'eau qui ressort du rocher contre son habitation)
A réfléchir avant approbation

Comptes de gestion et comptes administratifs 2022 (commune, assainissement, camping, lotissement) :

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs et les comptes de gestion 2022.
Pour les votes des comptes administratifs, Monsieur le Maire quitte la séance.

Comptes administratifs : comptes de la mairie, réalisés par la mairie.
Comptes de gestion : comptes réalisés par le percepteur.
Les comptes administratifs et comptes de gestion ont des résultats identiques.

- **Budget communal fonctionnement :**

Recettes : 1 563 490,57 €

Dépenses : 1 071 143,94 €

⇒ Résultat positif de : 492 346,63 €

- **Budget communal investissement :**

Total des investissements 2021 : 1 108 823,77 €, financés par 322 930 € de subventions, 297 576 € de FCTVA, pas d'emprunt et 27 965 € d'opérations d'ordre soit un déficit de 458 147 €.

Ce budget a été équilibré en puisant dans les réserves passées.

Besoin de financement à reporter au budget 2022 : – 489 931 €.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022 de la commune.

- **Budget annexe Assainissement :**

Fonctionnement : Total recettes : 105 518,81 € ; Dépenses : 45 974,88 €
⇒ Résultat positif de : 59 543,93 €

Investissement : 9 430 € de travaux financés par 30 942 € d'opérations d'ordre, pas d'emprunt, soit un résultat positif de 21 512 €.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe Assainissement.

- **Budget annexe Le Camping « Bois de Sophie » :**

Fonctionnement :

Recettes/Loyers : 7 521,51 €

Dépenses : 10 959,43 €

⇒ Résultat déficitaire de 3 437,92 €

Ce budget a été équilibré en puisant dans les réserves passées.

Investissements :

Recettes - dont prêt du budget communal : 275 959 €

Dépenses : 158 476 €

⇒ Résultat positif : 117 483 €

Excédent de financement, dû aux restes à réaliser et au report de l'année précédente : 9 931 €

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation du budget annexe Camping 2022. Pour le vote, Monsieur Eric Wallet quitte la séance.

- **Budget annexe Lotissement :**

Pas de vente en 2022. Toujours des stocks de 5 terrains, pour 106 334,60 €.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget annexe Lotissement La Garenne.

Fixation loyers MAM et snack camping :

- MAM : proposition d'un loyer évolutif : 1^{ère} année : 300 €, 2^{ème} année 400 €, 3^{ème} année 500 €

Loyer évolutif voté à l'unanimité du Conseil Municipal

Mme Cathy THOMAS est sortie pendant la délibération

- Snack camping

M. Eric Wallet est sorti pendant la délibération

Proposition : 400 € pendant les mois d'ouverture

Loyer voté à l'unanimité du Conseil Municipal

Modification de l'attribution de Compensation 2023 versée par le Grand-Figeac :

Le Grand Figeac a pris la gestion du moto cross et de la bibliothèque, et a rendu à la commune le terrain de rugby.

Réajustement de l'attribution de compensation dû par le Grand-Figeac qui passe de 21 064 € à 43 221 €.

Participation à l'ALSH de Leyme pour l'année 2021 :

Somme due à la commune de Leyme, n'ayant pas été réglée en 2022, concerne 13 enfants inscrits sur leur liste et 1 725 heures de garde : 6 215 €

Délibération votée à l'unanimité du Conseil Municipal

Demander une réunion aux différentes communes participantes pour coordination

Création poste adjoint technique principal 1^{ère} classe (suite à avancement de grade :

Création de poste votée à l'unanimité du Conseil Municipal

Questions diverses :

- Les Bâtiments de France proposent une aide financière pour la restauration de la toiture du château
Demander un devis à M. Bergougnoux
- L'Office de Tourisme du Grand-Figeac propose la réalisation de sets de table avec un plan de Lacapelle + l'insertion de quelques annonceurs pour financer le tirage.
Plan voté à l'unanimité du Conseil Municipal

Fin de la séance à 00h33

Prochain conseil municipal : le mardi 11 Avril 2023 à 20h30